



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GREVILLE HAGUE DU 02 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt cinq septembre deux mille quatorze, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Didier LE BEL, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Didier LE BEL, Yves SIMON, Christelle HÉLYE, Serge LESVENTES, Nathalie FAGNENT, Michael TARDIF, Jean LECOSTEY, Céline OLIVIER, Sophie BONNISSANT, Dalila BRISSET, Georges DOUAT, Marie KIRCHNER, Eric HUREL  
Hubert DUBOST a donné procuration à Didier LE BEL,  
Marie KIRCHNER a été désignée secrétaire de séance.

**Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion précédente.**

### **REPAS DES AINES**

Mr le Maire remercie les membres du conseil municipal pour l'organisation et la réussite du repas des aînés qui a eu lieu le 28/09/2014.

### **1) FINANCES COMMUNALES**

#### **ALSH POLE JEUNESSE**

L'accueil de loisirs sans Hébergement dénommé « ALSH Pôle jeunesse » fonctionne très bien, les résultats des différentes activités sont encourageants. Ayant un peu plus de recul pour ce budget annexe, Mr le Maire propose d'en réajuster les recettes et dépenses.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise:

- **les ouvertures de crédits suivants :**

#### **SECTION FONCTIONNEMENT**

##### **RECETTES**

<b>CHAPITRE 74</b>	
Article 7478 Participation de la CAF	5 800,00 €
Article 7478 Participation activité CLAS	1 100,00 €
Article 758 Remboursement VITANIM HAG suite à dénonciation de convention au 31/08/2014	1 500,00 €
Article 7471 Participation de l'État pour l'embauche d'un CAE	1 700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 100,00 €</b>

**MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE** 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les : **LUNDI** de 14 heures à 18 heures

: **MERCREDI** de 9 heures à 12 heures

: **JEUDI** de 14 heures à 18 heures 30

**SITE** : [mairie.greville-hague.fr](http://mairie.greville-hague.fr)

## DEPENSES

CHAPITRE 011	
Article 60623 Alimentation	900,00 €
Article 6064 Fournitures de bureau	200,00 €
Article 6232 Animations	2 280,00 €
6247 Transports collectifs	220,00 €
62871 Remboursement frais Personnel	6 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 100.00€</b>

### Et les virements de crédits suivants

## DEPENSES

CHAPITRE 011	
Article 6068 Fournitures diverses	-675,00 €
Article 6251 Frais de missions	-335,00 €
Article 6232 Animations	1 010,00 €

### 2) ANIMATIONS AUTOUR DU BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MILLET

Mr le Maire informe le conseil municipal que l'ouverture des différentes manifestations se fera le samedi 04 octobre à 11 HEURES 30 à la salle des fêtes par un vin d'honneur. Sont conviés : la population, le Président de la communauté de communes de la Hague, et ses proches collaborateurs, les maires des communes du canton, les services du Conseil Général et les agents communaux,

Mr le Sous Préfet de Cherbourg a fait savoir qu'il viendra visiter la Maison Millet ce 04 octobre à 15heures30.

Mr le Maire rappelle l'organisation des différentes animations:

#### Les 04 et 05 octobre :

- visites gratuites de la Maison Millet
- Tenue d'un bureau de poste dans la salle de réunions de la Mairie,
- Exposition à la salle des fêtes de Ghislain QUETEL,
- Spectacle à l'église de la Chorale La Clé des Chants intitulé : « Il y a 200 ans : MILLET, un enfant de la Hague »,

#### Le 05 Octobre :

Marché du terroir avec 17 exposants sous chapiteau à la salle des fêtes,

Atelier peinture pour les enfants dans la salle des fêtes,

Randonnées pédestres commentées par Yves Marie BONNISSENT « Sur les pas de Millet », partant de Landemer, avec visite de la Maison Millet et retour au bourg de Gréville.

Le conseil municipal fixe la participation de cette randonnée à 5€ pour les adultes. Le prix tenant compte de la remise à chaque participant d'une carte postale affranchie et de la visite de la Maison Millet.

### 3) MAISON MILLET ANIMATIONS A VENIR

Mr le Maire informe le conseil municipal des projets d'animation prévus à la Maison Millet avec les scolaires.

En lien avec le Manoir du Tourp il sera proposé aux enfants des écoles des ateliers d'art à la pratique axés sur trois thèmes que sont le beurre, le pain, la laine : thèmes mis en valeur dans des œuvres de MILLET.

---

**MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE** 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr

A partir de ces 3 œuvres « La Fournée », « la Baratteuse » et « La Fileuse », l'atelier consistera à réaliser un dessin le matin à la Maison Millet et à la mise en pratique l'après midi autour de ces trois thèmes: fabrication du beurre et du pain, et filage de la laine.

Pour mener ce projet dans de bonnes conditions, l'intervention d'une animatrice est indispensable. Le coût est estimé à environ 600€.

Cette animation sera gratuite pour les enfants en période scolaire. Hors période scolaire une participation de 10€ par enfant sera demandée: 5€ pour la Maison MILLET et 5€ pour le Tourp.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un accord de principe au financement de cette animation à l'unanimité.

La saison pour la Maison Millet a été bonne : le détail du budget de la Maison Millet sera présenté au conseil municipal lors d'une prochaine séance de conseil par Anne VAVASSEUR

#### **4) FIBRE OPTIQUE**

Mr Serge LESVENTES rend compte au conseil municipal de la réunion qui s'est déroulée à Valognes concernant le développement de la fibre optique. 46% des foyers ont répondu à l'offre de pré raccordement ce qui est au-delà des prévisions. Pour mémoire ce pré raccordement permet au foyer d'être raccordé moyennant une participation financière de 50€ au lieu des 150€ qui seront demandés lorsque la fibre sera en service. Cette mise en service devrait se faire en août 2015. Le débit descendant annoncé est situé entre 40 et 50 Mbits, le montant sera de 10Mbits.

Mr LESVENTES développe les différentes actions de dématérialisation notamment de la chaîne comptable ainsi que des actes et actes budgétaires, les moyens de communications qui vont être mis en place grâce à cette fibre optique.

#### **5) FONCTION PUBLIQUE**

##### **FORMATION DES AGENTS**

Par convention en date du 20/04/ 2009, les communes du canton, à l'initiative des maires de Gréville Hague et Herqueville, ont créé un groupement de commandes dont l'objet était la coordination des commandes relatives à la formation professionnelle des agents des communes membres. Ce groupement permet d'offrir aux agents de nos communes des formations qui se déroulent au sein des communes du canton. Celles-ci sont réalisées en accord avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Afin de relancer ce groupement, Mr le Maire invite le conseil à désigner un membre pour siéger dans ce groupement pour la durée du mandat. Mr Hubert DUBOST est désigné.

#### **6) ETUDE DE DEVIS**

Mr Yves SIMON présente au conseil municipal le devis de l'entreprise SELCA pour le dépannage de l'éclairage de la façade du Clos Millet. Un autre devis a été demandé auprès de INEO qui a dit ne pas être en mesure de répondre n'ayant pas de schéma précis de l'installation initiale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le devis de la SELCA, à l'origine de l'installation, pour un montant TTC de 646€.

#### **7) COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

##### **COMMISSION GESTION DES SALLES**

Christelle HELYE rend compte au conseil municipal de la réunion de cette commission : le règlement d'utilisation des deux salles est en cours de discussion, plusieurs points sont encore à préciser.

Le conseil municipal décide de réactualiser les tarifs de location au **01/01/2015** comme suit :

##### **CLOS MILLET**

Salle du rez de chaussée	Habitant de la commune	Habitant hors commune	Comité d'entreprise
1 journée	240€	300€	340€
Week-end	380€	480€	490€
Vin d'honneur	150€	180€	200€

**MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE** 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr

## **9) QUESTIONS DIVERSES**

### **9-1) ARBRE AU HAMEAU COSUIN**

L'entreprise THARSILE a procédé à l'abattage de l'arbre gênant du Hameau Cousin.

### **9-2) EXPOSITION HAG'ARTISTES**

La commune offrira le pot pour le vernissage de l'exposition de Hag'Artistes le 14/10/2014 à 18Heures30 au clos Millet.

### **9-3) REMERCIEMENTS SUBVENTIONS**

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal des remerciements reçus pour le versement de subventions de l'Entraide Sociale du 3ème âge et du secours catholique.

### **9-4) SYNTHESES DES REUNIONS DE BUREAU**

Dalila BRISSET reprend les différents comptes rendus des réunions de bureau du maire et des adjoints. Une réponse est apportée sur l'avancement de chacun des points soulevés.

### **9-5) LOCATION DU LOGEMENT DU PRESBYTERE**

Le logement sera mis en location au 01/11/2014. Les candidatures seront reçues jusqu'au 15/10/2014. Le choix du locataire se fera via le CCAS s'agissant d'un logement à caractère social.

## **PROCHAINE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL 06/11/2014 A 20 HEURES**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
LE MAIRE  
Didier LE BEL

Nombre de membres du conseil municipal : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 25/09/2014

Date d'affichage : 13/10/2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 13/10/2014

et publication du 13/10/2014